

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2024

Sous la présidence de Monsieur SCHNEIDER Dominique, Maire de Merkwiller-Pechelbronn

Présents : 10

Procurations : 2

Votants : 12

Adoption des statuts du SIVU de la Piscine de Drachenbronn

- Accepte les termes des nouveaux statuts du SIVU de la Piscine de Drachenbronn suite à l'intégration de nouvelles communes membres.

Acceptation d'un don

- Décide d'accepter le don de 6 000.00 € du Comité des Fêtes de Merkwiller-Pechelbronn

Avenant n° 2 – salle multi-activités

- Valide l'avenant n° 2 d'un montant de 14 600.25 € HT suite aux travaux supplémentaire (rajout d'un local de stockage de bois) sur le chantier de la salle multi-activités
- Décide de fixer le nouveau montant du marché à 1 776 778.25 € HT (soit 2 132 133.90 € TTC).

Remboursement de l'achat du vin pour la fête des aînés.

- Décide de rembourser à Monsieur SCHNEIDER Dominique l'avance de l'achat du vin pour la fête des aînés d'un montant de 432,00 Euros.

DIVERSES INFORMATIONS

- Nouveau contrat « Assurance statutaire » signé avec GROUPAMA.
- Pas d'exercice du Droit de Préemption Urbain pour les immeubles 17, rue Pelissier et 1, route de Surbourg.
- Deux arrêtés permanents de circulation ont été pris par le Maire :
 - Arrêté portant interdiction de stationnement aux abords des écoles de 7H30 à 17H00 (*cette interdiction ne s'applique pas aux bus scolaires*)
 - En dehors des places de stationnement, dans la rue de l'école sur une distance de 50 m à partir du croisement avec la route de Surbourg
 - Dans la rue des Champs, le long du bâtiment du musée du pétrole et la sortie de la cour de l'école maternelle
 - Arrêté portant limitation de vitesse à 40 km/h sur le territoire de la Commune (*suite à la pétition présentée en CM le 24 septembre dernier*)Ces arrêtés seront applicables dès la mise en place de la signalisation.

Le procès-verbal est consultable au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture